

ENVIRONNEMENT

1. Sensibilisation à la protection de la biodiversité

- 1.1. Préserver un espace naturel
- 1.2. Observer la faune et la flore et promouvoir la biodiversité

2. Sensibilisation à la responsabilité citoyenne en matière environnementale et aux enjeux environnementaux

- 2.1. Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux gestes éco-citoyens
- 2.2. Développer le lien social dans un quartier, à travers l'animation et la valorisation d'un jardin partagé
- 2.3. Favoriser la participation citoyenne en faveur de la valorisation du patrimoine naturel et architectural
- 2.4. Autres missions



Ce que le volontaire peut faire

Les missions type dans le domaine de l'environnement pourront être construites à partir des trois axes suivants :

- Éducation à la transition écologique : organisation d'événement, sensibilisation auprès des élèves, des familles, etc.
- Valorisation, animation des espaces naturels : contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages, participer à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du public fréquentant un espace naturel.
- Observation de la faune et de la flore : observation sur le terrain avec le public pour lui permettre d'y prendre part ou de découvrir la faune et la flore.

Ce que le volontaire ne peut pas faire

- Les missions ne peuvent demander de connaissances techniques et pratiques trop sélectives. Il ne peut être demandé au volontaire des connaissances de type cartographie, ou maîtrise de logiciel de base de données.
- La réalisation de tâches simples d'entretien du patrimoine naturel ou de collecte ou de recyclage de déchets ne peut être la seule mission d'un volontaire. Il est préférable d'articuler plusieurs missions différentes, permettant au volontaire d'être en contact régulier avec le public.



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



Page 2 sur 9

www.twitter.com/interimpact



1. Sensibilisation à la protection de la biodiversité

1.1. Préserver un espace naturel

Objectif d'intérêt général :

Assurer une médiation entre le gestionnaire d'un espace naturel et le public fréquentant le site ou vivant à proximité.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Contribuer à l'accueil, l'information et l'orientation du public fréquentant un espace naturel :
 - Participer à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du public fréquentant l'espace naturel,
 - Favoriser l'accueil de nouveaux publics dans les espaces naturels (accompagnement sur site de publics jeunes, en situation de handicap, etc.),
 - Valorisation des espaces naturels par le développement des sentiers pédestres,
 - Participer à l'amélioration de l'accueil, l'information et l'orientation du public fréquentant un espace naturel (construction et mise en place d'enquêtes, propositions d'amélioration, etc.).
- Assurer une médiation avec les populations vivant à proximité d'un espace naturel :
 - Sensibiliser lors d'événements locaux sur territoire, aux problématiques de sauvegarde de la biodiversité et à la fragilité des sites naturels,
 - Participer aux activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement dispensées aux populations locales,



- Réaliser des interventions en milieu scolaires et périscolaire,
 - Réaliser des interventions à destination de différents publics (maison de retraite, maison des jeunes, maison de quartier, ...).
- Contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages :
 - Participer à des travaux d'entretien écologique d'un site d'intérêt naturel remarquable,
 - Informer le public sur les opérations d'entretien des sites en cours de réalisation,
 - Prévenir les risques (sensibiliser aux risques liés à la fréquentation et activités en milieux naturels,).
- Accompagner des équipes scientifiques sur le terrain :
 - Participer à la collecte de données naturalistes,
 - Promouvoir des opérations de « sciences citoyennes », aider à diffuser les protocoles auprès du grand public (cf. papillons de jardins, escargots, ...).

1.2. Observer la faune et la flore et promouvoir la biodiversité

Objectif d'intérêt général :

Préserver l'environnement et la biodiversité.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Observer les animaux protégés ou bagués, au sein d'associations de protection des espèces menacées ;
- Participer à la gestion des mesures de protection sur les territoires où sont repérées les espèces en danger ;
- Participer à la collecte de données naturalistes et/ou à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore ;



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



Page 4 sur 9

www.twitter.com/interimpact



- Contribuer à la réflexion sur des aménagements et à la mise en place de conventions avec les propriétaires pour protéger les sites sensibles ;
- Sensibiliser le public au travers d'animations.

Points de vigilance :

Il ne s'agit pas pour les volontaires de se substituer aux enquêteurs nécessaires, qui doivent de toute manière répondre à certaines exigences de qualification scientifique, mais de contribuer à l'information de la population et d'associer des actions de sensibilisation à la protection de la nature à la réalisation de cet inventaire.

2. Sensibilisation à la responsabilité citoyenne en matière environnementale et aux enjeux environnementaux

2.1. Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux gestes éco-citoyens

Objectif d'intérêt général :

Préserver l'environnement par des pratiques citoyennes.

Mission :

Le volontaire a pour mission de sensibiliser les habitants et les jeunes à l'environnement et aux gestes éco-citoyens. Les jeunes sont particulièrement réceptifs à ce sujet mais restent parfois démunis lorsqu'il s'agit de mettre en pratique leur besoin d'engagement.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à intervenir pour :



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



- Aller à la rencontre des habitants et des populations de passage (touristes...), notamment des jeunes, pour les sensibiliser aux gestes éco-citoyens, en milieu scolaire principalement ou en sensibilisant les responsables d'associations et de centres de vacances et de loisirs ;
- Valoriser et faire (re)découvrir à la population les espaces naturels du territoire par l'organisation de sorties et d'ateliers pédagogiques ;
- Faire appliquer les principes du développement durable lors de manifestations et d'événements variés ;
- Participer à des événements en faveur des gestes éco-citoyens et de la promotion des espaces naturels ;
- Soutenir les associations et/ou habitants menant des actions sur l'environnement ;
- Sensibiliser la population à l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs en faisant connaître ce qui existe déjà sur le territoire (covoiturage, vélo, transports en commun) ;
- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques environnementales en réalisant, par exemple, des outils simples de sensibilisation et d'information des jeunes sur les thématiques du développement durable, du « consommer autrement » ou du commerce équitable ;
- Aider à la création et à la promotion d'outils et organisation d'animations destinés à sensibiliser la population aux enjeux de la protection de l'environnement et du développement durable ;
- Contribuer au nettoyage, à la préservation et au balisage d'espaces naturels, à l'aménagement de jardins ouvriers.

2.2. Développer le lien social dans un quartier, à travers l'animation et la valorisation d'un jardin partagé



Objectif d'intérêt général :

Le projet vise à accompagner les habitants du quartier dans la découverte du jardin en ville, à leur trouver des ressources en matière de jardinage mais aussi de compostage, semis, etc. Le tout dans une dynamique de partage, d'échange et de co-construction.

Le volontaire en Service Civique permettra de renforcer le lien social par un contact direct avec les habitants du quartier fréquentant la structure mais aussi de participer à la promotion de cette action nouvelle.

Le volontaire aura pour mission de :

- Accueillir les nouveaux jardiniers et visiteurs dans un esprit de solidarité et de respect ;
- Veiller à ce que le jardin soit accueillant et accessible à tous ;
- Impulser l'organisation de « temps forts » permettant de renforcer la convivialité de l'espace ;
- Valoriser le jardin dans la vie de l'association et plus largement du quartier ;
- Participer à l'animation de l'atelier jardinage au profit des publics des enfants, jeunes, familles et seniors ;
- Participer à l'entretien quotidien des carrés de plantation et à la récolte des légumes et des fruits avec les différents publics ;
- Participer à la réalisation et à la mise en place d'expositions sur l'environnement, le recyclage, le développement durable, etc.

2.3. Favoriser la participation citoyenne en faveur de la valorisation du patrimoine naturel et architectural



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



Page 7 sur 9

www.twitter.com/interimpact



Objectif d'intérêt général :

Développer la participation citoyenne à travers des actions de valorisation du patrimoine rural, d'éducation à l'environnement.

Participation à des animations visant à sensibiliser la population au développement durable.

Favoriser le lien social et les liens intergénérationnels.

L'enjeu pour la réalisation de ces actions sera d'associer les habitants et les associations de la commune à une action collective favorisant la mixité sociale, à travers la valorisation paysagère du patrimoine et du patrimoine rural de la commune.

Le volontaire est amené à intervenir dans le cadre de :

- Création d'un jardin pédagogique ;
- Organisation d'un projet participatif avec les habitants de ces hameaux pour leur valorisation, sur les hameaux possédant un petit patrimoine comme un lavoir, une fontaine;
- Organisation de randonnées « découvertes » de la faune et de la flore de la commune ;
- Valorisation de petits chemins de randonnées thématiques ;
- Création d'une bourse aux plantes.

2.4. Autres missions

- **Lutter contre les pollutions**



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



Objectif d'intérêt général :

Sensibiliser les habitants et les jeunes à l'environnement.

Le volontaire aura pour mission de :

- Sensibiliser les usagers aux enjeux de la lutte contre les pollutions au plan environnemental, sanitaire et économique ;
- Encourager la pratique de la réutilisation et favoriser le recyclage des déchets ;
- Accompagner les usagers à une meilleure utilisation des équipements de collecte des déchets mis à leur service ;
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des alternatives aux intrants chimiques (engrais, pesticides).

D'autres exemples de missions sont disponibles sur le site service-civique.gouv.fr



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact

